

POUR VOUS  
LE DÉPARTEMENT AGIT !



SAÔNE  
& LOIRE  
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

# INAUGURATION DE LA MAISON LOCALE DE L'AUTONOMIE

À PARAY-LE-MONIAL AU PLUS PRÈS DES BESOINS

VENDREDI 26 AVRIL 2024



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# MAISON LOCALE DE L'AUTONOMIE DU CHAROLAIS BRIONNAIS

## UN CHOIX STRATÉGIQUE POUR PROPOSER UN SERVICE DE PROXIMITÉ

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire et Claude Cannet, vice-présidente chargée du maintien à domicile, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des affaires sociales ont inauguré officiellement la nouvelle Maison locale de l'autonomie ce vendredi 26 avril 2024 à Paray-le-Monial.

L'accueil des personnes âgées et des personnes en situation de handicap au sein d'un guichet unique est le principe de base d'une Maison locale de l'autonomie. Ce principe de la convergence de l'accueil et des évaluations de la perte d'autonomie en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées est rappelé dans le cadre du nouveau schéma départemental « Solidarités 71 » 2023-2027.

Depuis 2015, le Département déploie progressivement le concept des Maisons locales de l'autonomie dans l'ensemble des trois territoires d'action sociale (TAS Mâcon-Paray-le-Monial ; TAS Chalon-sur-Saône-Louhans ; TAS Autun-Le Creusot-Montceau-les-Mines). Celle de Paray-le-Monial étant la septième et dernière maison locale de l'autonomie construite en Saône-et-Loire.

Jusqu'alors, les personnes handicapées résidant sur le périmètre du schéma de cohérence territoriale du Charolais Brionnais étaient accueillies au sein de l'antenne de la Maison départementale pour les

personnes handicapées (MDPH) à la Maison des solidarités de Paray-le-Monial ; les personnes âgées et leurs familles du même secteur étaient quant à elles reçues au sein du Service autonomie à Charolles. Elles sont désormais toutes accueillies à la Maison locale de l'autonomie, nouveau lieu unique installé rue des Charmes à Paray-le-Monial.

### Un bâtiment à forte valeur environnementale

Le nouveau bâtiment de la Maison locale de l'autonomie se veut exemplaire par la prise en compte de l'accueil de tous les handicaps, et aussi par sa construction inscrite dans une démarche environnementale forte. Sur la base d'un programme ambitieux sur le plan énergétique et environnemental, et en concertation avec les futurs utilisateurs pour répondre aux spécificités de l'accueil d'une Maison locale de l'autonomie, cette réalisation porte sur une construction durable en bois en mettant en avant la préfabrication et l'utilisation de matériaux biosourcés. Le bâtiment sera sobre en énergie et bas carbone.



### Coût de la réalisation :

**3 400 000 €**

### FINANCEMENT :

- ➔ Département : 2 180 622 € HT
- ➔ État : 1 219 378 € HT

### ARCHITECTE :

- ➔ Agence bÖ Architectes Associés

## 25 AGENTS DONT 8 DE PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Ce bâtiment accueille 25 agents permanents ou ponctuels œuvrant dans le champ de l'autonomie en Charolais Brionnais.

## 17 AGENTS POUR LA MAISON LOCALE DE L'AUTONOMIE CHAROLLES-PARAY-LE-MONIAL, QUI ONT POUR MISSIONS :

- › D'accueillir les personnes en perte d'autonomie, personnes âgées ou personnes handicapées et leurs familles
- › D'instruire et évaluer les demandes d'allocation personnalisée autonomie (APA)
- › D'instruire et évaluer les demandes de prestation de compensation du handicap (PCH)
- › D'informer et orienter les personnes âgées, leur famille et les personnes handicapées, notamment pour l'aide à la constitution du dossier MDPH

## 8 AGENTS DE DEUX PARTENAIRES HÉBERGÉS DANS LES LOCAUX DE LA MAISON LOCALE DE L'AUTONOMIE :

- › **4 agents pour la MAIA (Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie)** en charge du suivi des personnes âgées connaissant une situation complexe de prise en charge par les gestionnaires de cas MAIA.
- › **4 agents pour le Réseau des Aidants Sud 71 Plateforme d'Accompagnement et de Répit** en charge du soutien aux aidants avec la plateforme de répit, service de la Résidence départementale d'accueil et de soins en Saône-et-Loire.



### Infos pratiques :

#### MAISON LOCALE DE L'AUTONOMIE (MLA)

3 rue des charmes  
71 600 PARAY-LE-MONIAL

Tél. : 03.85.88.05.70  
(téléphone inchangé)

Courriel :  
mla71paray@saoneetloire71.fr



## LES CRITÈRES POUR LE LIEU D'IMPLANTATION DE LA FUTURE MLA

La localisation et le choix des locaux de la Maison locale de l'autonomie du Charolais Brionnais ont pris en compte les critères :

- › géographiques en termes de cohérence avec les périmètres des acteurs du territoire et d'accessibilité territoriale
- › relatifs à l'offre de service du Département de Saône-et-Loire dans ce secteur du département, dans une volonté de pluridisciplinarité des équipes pour une réponse complète à l'utilisateur et de fiabilité des horaires d'ouverture
- › de partenariat, avec un lieu ouvert aux partenaires pour favoriser une articulation avec leurs offres de services
- › d'accessibilité, de visibilité, de proximité avec les habitants et de neutralité.

## UNE PREMIÈRE EXPOSITION TEMPORAIRE

La Maison locale de l'autonomie de Paray-le-Monial accueille une première exposition temporaire en partenariat avec plusieurs structures du Charolais Brionnais qui interviennent auprès des personnes âgées ou des personnes handicapées.

- › **La petite unité de vie de Saint-Bonnet-de-Joux – Bien vieillir en Val de Joux** - propose une exposition de photographies réalisée en 2019 et financée par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) et le GIE Impa. Les résidents ont été photographiés avec le personnel à travers des instants de vie.
- › **Le groupement d'entraide mutuelle de Paray-le-Monial** propose une exposition de photographies sur la nature accompagnées de textes rédigés par un adhérent du GEM
- › **Le centre médico-psychologique de Paray-le-Monial** rattaché au centre hospitalier de Mâcon) propose une exposition itinérante de peintures réalisées par les patients du Centre médico-psychiatrique et l'art thérapeute de ce service, financée par l'Agence régionale de santé, le centre hospitalier de Mâcon et la Direction régionale des affaires culturelles.